GRAND CONSEIL **Q 4154-A**
de la République et canton de Genève

Date de dépôt : 28 octobre 2026

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de Cédric Jeanneret : Place de la Genève internationale et renforcement du multilatéralisme

En date du 4 septembre 2026, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

La Genève internationale traverse une période de transformation profonde et notre canton a engagé des efforts importants pour soutenir son adaptation face aux pressions financières, géopolitiques et institutionnelles subies.

...et si l'adaptation de la Genève internationale, au-delà d'une réponse à une crise de moyens, de coûts ou d'organisation, permettait de renouveler la notion même de multilatéralisme ?

Beaucoup des grands défis actuels (changement climatique, migrations, inégalités, conflits, gouvernance numérique, recul démocratique et des droits humains) requièrent des formes de gouvernance plus larges, plus participatives, peut-être plus légitimes.

Genève accueille de nombreux acteurs non étatiques, une société civile active et plusieurs espaces de dialogue. Elle dispose également d'une tradition reconnue de médiation, de diplomatie discrète et de convocation de discussions difficiles.

Cette capacité pourrait-elle être mobilisée de manière plus stratégique, en passant de la présence à l'influence, de la consultation à la co-construction, du dialogue ponctuel à des stratégies capables de renforcer la légitimité et l'impact de la gouvernance internationale ?

Genève pourrait-elle non seulement rester un lieu où les Etats et les institutions négocient, mais aussi devenir un hub permettant d'anticiper et de développer de futures formes de participation ?

Si l'organisation des relations internationales et du système onusien dépasse les prérogatives de notre canton, n'est-il pas légitime de penser que notre démocratie genevoise et son attachement aux droits humains sont à même d'enrichir les interactions entre Etats au niveau international ?

Dans cet esprit et afin de contribuer à la recherche de solutions permettant de renforcer le rôle de la Genève internationale et du multilatéralisme, je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes et le remercie par avance de ses réponses :

1. ***Quelles plateformes et institutions permettent d'ores et déjà à Genève de jouer un rôle pilote dans le développement de nouveaux formats de participation impliquant des acteurs élargis de la gouvernance mondiale : société civile, instituts de recherche, villes, minorités, jeunes générations, etc. ?***
2. ***La Fondation pour l'adaptation de la Genève internationale (FAGI) a été créée il y a un an afin de renforcer Genève comme pôle de coopération internationale de premier plan et accompagner les organisations internationales et non gouvernementales dans leur adaptation à un contexte nouveau. Dotée de 50 millions de francs, apportés par le canton et la Fondation Hans Wilsdorf, cette fondation a pour objectif, selon la conseillère d'Etat en charge, Nathalie Fontanet, « de soutenir un secteur crucial pour Genève en l'aidant à se réorganiser, à définir de nouveaux modèles de coopération, tout en renforçant son universalité ». Sur la centaine de projets déposés durant la première année d'existence de la CAGI [1], combien participent au développement d'un multilatéralisme crédible et légitime, à même de répondre aux réalités contemporaines ?***
3. ***La CAGI semblant victime de son succès – une quarantaine de millions sur les 52 de la mise de départ d'ores et déjà engagés –, le Conseil d'Etat compte-t-il compléter sa dotation afin de lui permettre de continuer sa mission dans les délais qui lui sont impartis ?***

[1] *Une cinquantaine de projets ont été traités, 23 ont été acceptés et 31 refusés selon Martine Bruschwig Graf citée dans la Tribune de Genève du 30 juillet 2026 : https://www.tdg.ch/fagi-un-an-et-40-millions-investis-dans-la-geneve-internationale-750550457546*

4. ***A l'instar de programmes comme « Road to Geneva » en amont du sommet de l'IA qui aura lieu à Genève en juillet 2027, est-il prévu d'établir un agenda comprenant des processus de co-création permettant de bâtir de nouvelles postures et scénarios de développement pour la Genève internationale ?***
5. ***En matière de numérique, quelles évolutions attendre des nouveaux outils et nouvelles formes de dialogue ? La mise en synergies avec des savoir-faire locaux en matière d'informatique souveraine est-elle à l'ordre du jour ?***

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat partage le constat d'une crise profonde du multilatéralisme, telle que nous l'observons depuis Genève. Cette crise touche plusieurs dimensions à la fois. Le système multilatéral hérité de l'après-guerre est remis en question. Des valeurs que l'on croyait acquises sont désormais contestées. La crise de financement que traversent les institutions internationales vient encore aggraver ces difficultés, alors même que les défis globaux auxquels la planète est confrontée ne diminuent pas, bien au contraire. C'est pour réfléchir à ces enjeux et fédérer les acteurs autour de ces questions qu'a été lancé le *Geneva Policy Outlook*, qui contribue à nourrir le débat sur l'avenir de la coopération internationale et la place de Genève.

Paradoxalement, ce contexte géopolitique troublé redonne de l'attractivité à Genève et à la Suisse. Notre neutralité, notre attachement à l'universalité et la stabilité de nos institutions font de Genève un lieu reconnu de dialogue, y compris entre parties qui ne se parlent plus ailleurs. Ce qui distingue Genève, c'est précisément sa capacité d'accueil, ainsi que la densité et la diversité des acteurs qui y coopèrent au quotidien. Etats, organisations internationales, organisations non gouvernementales (ONG), milieux académiques et scientifiques, secteur privé et philanthropie y travaillent côte à côte. La Confédération a d'ailleurs développé des plateformes qui permettent de relier ces expériences et de favoriser les échanges entre ces différents mondes.

Le canton s'engage depuis longtemps sur 2 axes qui répondent directement aux préoccupations exprimées dans les questions : l'universalité de la Genève internationale et la diversité des acteurs qui prennent part aux discussions. S'agissant de l'universalité, des efforts importants sont consentis pour encourager les Etats à disposer d'une mission permanente à Genève. 6 pays en ont ouvert une ces 2 dernières années, ce qui porte leur nombre à 185. Genève se rapproche ainsi de l'universalité, ce qui la distingue

d'autres pôles du multilatéralisme. S'agissant de la diversité des acteurs, le canton a par exemple créé avec la Ville de Genève le *Global Cities Hub*, dont la mission est de rapprocher les gouvernements locaux et régionaux des organisations internationales. C'est en effet très souvent à l'échelle locale que les autorités affrontent concrètement les problématiques globales, qu'il s'agisse du réchauffement climatique, des migrations, de la mobilité, du logement ou de la santé. Avec la Confédération, le canton a également créé le *Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA)*, qui rapproche des organisations internationales les acteurs de la science et de la technologie. Ces derniers façonnent aujourd'hui profondément nos sociétés. Alors que la technologie devient un enjeu de pouvoir majeur, aux implications considérables pour l'humanité, disposer d'un outil d'anticipation est plus nécessaire que jamais. Le canton – via le Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI) – soutient en outre l'installation d'ONG à Genève, afin de renforcer la présence et la voix de la société civile. Enfin, des initiatives comme *Building Bridges* réunissent les acteurs de la finance et ceux de la coopération internationale. Ces rapprochements entre secteurs public et privé et philanthropie se multiplient depuis la crise de financement des institutions internationales, et ils constituent une piste prometteuse pour continuer à répondre aux défis globaux malgré la baisse des ressources.

La Fondation pour l'adaptation de la Genève internationale (FAGI) s'inscrit dans cette même logique. Une partie importante des projets qu'elle soutient vise à améliorer l'efficacité des organisations et à favoriser la mutualisation. Dans un contexte de ressources réduites, il est en effet essentiel que les organisations internationales et les ONG gagnent en efficacité et mettent en commun leurs compétences. D'autres projets contribuent directement à l'universalité et à la légitimité du système. C'est notamment le cas du programme qui permet à une cohorte de jeunes venus du monde entier, actifs dans le domaine de la paix, de travailler à Genève au sein d'organisations spécialisées et de participer à la réflexion sur la transformation de la Genève internationale. L'implication des jeunes générations est un élément essentiel pour renforcer la légitimité des institutions, et le Conseil d'Etat estime que cet aspect mérite d'être encore développé. Quant à la dotation de la fondation, le canton n'est pas en mesure, à ce stade, de proposer de nouveaux moyens en raison du plan d'économies en cours. Il est toutefois disposé à réexaminer la question dès le budget 2028. Il souhaite par ailleurs rester pleinement impliqué dans la fondation et continuer à contribuer à ses frais de fonctionnement, car il demeure convaincu du caractère essentiel de sa mission.

Dans la perspective du sommet sur l'intelligence artificielle (IA) qui se tiendra à Genève en juillet 2027, le processus *Road to Geneva* offre une occasion de mettre en valeur ce qui distingue Genève et les valeurs qu'elle porte : les droits humains, l'éthique, l'inclusion, l'accessibilité et la confiance. La tradition suisse de démocratie participative et d'implication des citoyennes et citoyens présente à cet égard un réel potentiel d'interaction avec un processus qui entend inclure les voix citoyennes dans les choix relatifs au développement et à l'usage de l'IA. Plusieurs projets développés à la Tour en Communs sont particulièrement intéressants de ce point de vue. Ils se situent à l'intersection de la démocratie, de la technologie et de la participation citoyenne, et contribuent notamment à la lutte contre la désinformation. Par ailleurs, les acteurs qui se distinguent pour les questions de confiance et de souveraineté, tels que le projet *« Apertus »* de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ou encore l'entreprise Infomaniak suscitent un intérêt croissant de la part de nombreux partenaires à Genève et à l'étranger.

Un multilatéralisme plus inclusif est l'un des objectifs que s'est fixés l'Organisation des Nations Unies (ONU) elle-même. Il s'agit d'ailleurs d'un des enjeux au cœur de l'élection de la nouvelle ou du nouveau Secrétaire général des Nations Unies d'ici le 31 décembre 2026. C'est un travail de longue haleine, qui dépasse largement les prérogatives d'un canton. Genève peut néanmoins offrir une plateforme précieuse en ce sens, et le Conseil d'Etat entend poursuivre ses efforts dans cette direction.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :	La présidente :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI	Anne HILTPOLD